

https://actu.fr/societe/projet-eolien-au-large-du-cotentin-la-cote-merite-qu-on-la-respecte-rappelle-cette-association_41229713.html

Projet éolien au large du Cotentin : « La côte mérite qu'on la respecte » rappelle cette association

La procédure d'appel d'offres pour le parc éolien en mer de Barfleur (Manche) va entrer dans une nouvelle phase. L'association Eolarge affiche vigilance et volonté d'être associée.



Sur le littoral du Val de Saire, l'association Eolarge est très attentive aux procédures en cours pour le parc éolien de Barfleur. (©DR)

Par **Jean Lavalley** Publié le 21 Avr 21 à 20:55

Le 4 décembre dernier, **les ministres de la Mer et de la Transition écologique**, Annick Girardin et Barabara Pompili, ont annoncé dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie [le choix d'une zone de 500 km² à l'est de Barfleur \(Manche\) pour l'installation d'un quatrième parc éolien au large des côtes normandes.](#)

Le 15 janvier, la **Commission de régulation de l'énergie** a de son côté lancé la procédure d'appel d'offres pour un parc d'une puissance d'environ 1 GW, le double de celui de Courseulles.

[À lire aussi](#)

- [Beaucoup de questions sur le 4e parc éolien normand qui pourrait s'implanter au large du Cotentin](#)

« La côte mérite qu'on la respecte »

D'ici la fin du mois d'avril, on connaîtra, **parmi les candidats qui se sont fait connaître**, les consortiums retenus pour participer à une phase de dialogue concurrentiel qui doit durer quatre mois environ.

« Nous avons évidemment été approchés par certains de ces candidats », confie Christiane Tincelin, élue de Barfleur et **présidente de l'association Eolarge**. « Elle compte aujourd'hui une centaine d'adhérents avec des compétences dans le domaine maritime, de l'énergie, du droit, qui permettent un pilotage très maillé. » Parmi eux aussi, **des élus dont les maires** de Gatteville, Barfleur, Anneville-en-Saire, Réville et Saint-Vaast-la-Hougue.

[À lire aussi](#)

- Cotentin : une association veut « faire entendre sa voix » face au projet de parc éolien en mer

« Nous ne nous opposons pas aux parcs éoliens en mer, et **nous n'entendons pas remettre en cause la politique énergétique** », assure l'association.

« Il faut en revanche qu'ils soient acceptables par la population. Entre [le phare de Gatteville](#), Barfleur, la pointe de Jonville et les plages du Débarquement, il y a ici des paysages et des lieux patrimoniaux, des activités de pêche et de tourisme. **La côte mérite donc qu'on la respecte** », insiste Christiane Tincelin.

A Cherbourg, plus si affinité

« Nous savons que les pêcheurs sont très perturbés par ce nouveau projet », souligne Christiane Tincelin. « Nous souhaitons néanmoins qu'il bénéficie l'économie régionale. »

Un point sur lequel la rejoint Benoît Arrivé. « Notre ambition est de faire de Cherbourg un démonstrateur du mix énergétique. Une stratégie globale qui englobe l'hydrolien, l'éolien et l'hydrogène », rappelle-t-il.

Huit cents salariés

Le port de Cherbourg accueille déjà l'usine de fabrication de pales de LM Wind Power, qui devrait approcher le cap des huit cents salariés en fin d'année. Il y a aussi le hub de pré-assemblage des éoliennes du parc de Fécamp, ou encore les escales liées à l'installation des fondations de celui de Saint-Brieuc.

Benoît Arrivé confirme également que Cherbourg reste candidat à l'installation d'un démonstrateur avec General Electric. « Celui de l'Haliade X est parti à Rotterdam, où les possibilités de recours administratives étaient moins menaçantes. Mais s'il y a d'autres projets, nous sommes ouverts. »

D'autant que ce parc **doit être équipé d'éoliennes de 12 à 15 MW**, qui culminent à 260 mètres de haut...

Le premier point de vigilance de l'association, **c'est la distance du parc**. Et les choses ont évolué, notamment dans le cadre du débat public organisé en amont. **De douze kilomètres**, on est passé à trente-deux « au plus près » et l'association entend maintenant parler de 40 kilomètres. « Le parc serait à équidistance **entre Barfleur et Le Havre**. »

[À lire aussi](#)

- Val de Saire : ces éoliennes en mer qui suscitent des interrogations

Interrogations sur l'atterrage

« Cet éloignement est permis par les évolutions technologiques de l'éolien. Et encouragé par la mobilisation des riverains », glisse aussi Christiane Tincelin. « **Nous avons beaucoup dialogué avec la Direction régionale de l'environnement**, la Dreal, et RTE, en charge du réseau de transport de l'électricité. »

Nous avons pour le moment le sentiment d'être écoutés.
Christine TincelinPrésidente de l'association Eolarge

L'atterrage est le second point de vigilance. Pour RTE, toutes les options sont pour le moment ouvertes (notre édition du 23 février). Sur le plan technique, ce raccordement peut se faire en courant alternatif d'environ 1 GW, soit un raccordement mutualisé en courant continu d'environ 2 GW.

À lire aussi

- [Des élus de la Manche demandent l'accélération du projet de parc éolien en mer](#)

Ce qui laisse **la possibilité d'un deuxième parc**, dans le prolongement du premier, nécessitant un autre appel d'offres. « Le courant continu est en la matière une technologie nouvelle, a priori plus économique et générant moins d'échauffement sur les câbles », rapporte Christiane Tincelin.

Il serait de toute façon plus logique, pour des questions de consommation d'énergie, d'évacuer l'électricité vers Le Havre et la vallée de la Seine.

Christine Tincelin Présidente de l'association Eolarge

En attendant que les choses se précisent, Eolarge se félicite de la qualité du débat public organisé autour du projet. « **La commission a beaucoup écouté les besoins du territoire.** Nous avons le sentiment, pour le moment, d'un vrai débat de société. » Ce qui n'empêche pas d'être attentif.